



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES YVELINES  
Direction de la Réglementation et des Elections  
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques  
Préfecture du VAL D'OISE

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE INTERPREFECTORALE

**Demande d'autorisation environnementale pour le projet de décantation primaire dans le cadre de la refonte de la station d'épuration Seine-Aval présentée par syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (S.I.A.A.P) - Site Seine Aval - 78600 – MAISONS-LAFFITTE.**

Par arrêté n°19-095 du 11 septembre 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 34 jours est prescrite **du lundi 7 octobre 2019 à 08 heures 30 au samedi 9 novembre 2019 à 13 heures inclus, sur les communes d'Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville (78) et les communes de Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine, Herblay et Montigny-les-Cormeilles (95).**

Il est constitué pour le projet susvisé, une commission d'enquête composée comme suit :

**Président :**

- M. Michel RIOU, chef de projets industriels (E.R)

**Membres :**

- M. Denis UGUEN, directeur d'exploitation (E.R)
- Mme Anaïs SOKIL, directrice d'études environnement.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante : [www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau](http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau).
- Sur support papier dans les mairies d'Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville (78) et les communes de Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine, Herblay et Montigny-les-Cormeilles (95). et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le président de la commission d'enquête, déposé dans les mairies précitées.
- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

<http://decantation-primaire-cadre-refonte-station-epuration-seine-aval.enquetepublique.net>

Les observations et propositions peuvent être transmises à l'adresse électronique suivante :

[decantation-primaire-cadre-refonte-station-epuration-seine-aval@enquetepublique.net](mailto:decantation-primaire-cadre-refonte-station-epuration-seine-aval@enquetepublique.net)

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante :

mairie d'Achères – 6-8 rue Deschamps Guérin 78260 ACHERES, à l'attention du président de la commission d'enquête.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Un membre de la commission d'enquête recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, dans les mairies concernées lors des permanences suivantes :

**ACHERES** siège de l'enquête

- Vendredi 11 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
- Lundi 21 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
- Samedi 9 novembre 2019 de 9h30 à 12h30

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** (centre Léon Desoyer)

- Mercredi 9 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
- Samedi 19 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 8 novembre 2019 de 14h00 à 17h00

**MAISONS-LAFFITTE**

- Mercredi 16 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 30 octobre 2019 de 14h00 à 17h00

**CONFLANS-SAINTE-HONORINE**

- Jeudi 31 octobre 2019 de 14h00 à 17h00

**SARTROUVILLE** (centre technique municipal - 90 rue de la Garenne)

- Lundi 4 novembre 2019 de 15h00 à 18h00

**LA FRETTE-SUR-SEINE**

- Mercredi 6 novembre 2019 de 9h00 à 12h00

**HERBLAY**

- Mercredi 16 octobre 2019 de 14h00 à 17h00

**CORMEILLES-EN-PARISIS**

- Samedi 12 octobre 2019 de 9h00 à 12h00

**MONTIGNY-LES-CORMEILLES**

- Mercredi 23 octobre 2019 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées, en préfecture des Yvelines, sur le site internet des services de l'État dans les Yvelines [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr), et sur le site internet des services de l'État dans le Val D'Oise : [www.val-doise.gouv.fr/Publications/Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques](http://www.val-doise.gouv.fr/Publications/Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- Madame Amandine GASCO, conduite d'opération décantation – S.I.A.A.P-DT- site Seine Aval 78600 MAISONS - LAFFITTE – tel : 01.30.86.65.15 - courriel : [DecantationSAV@siaap.fr](mailto:DecantationSAV@siaap.fr)

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté interpréfectoral.